

L' ALIMENTATION EN EAU POTABLE



LES PRESTATIONS

ÉTUDES GÉNÉRALES ET TRAVAUX

- Étude préalable ou **programme pluriannuel de travaux**;
- Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (**PGSSE**);
- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**;
- **Maîtrise d' Œuvre**;
- Dossiers de **demande de subventions**;

GESTION ET DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

- Études de **gouvernance** et **prospectives financières**;
- Études tarifaires;
- Passation de contrat de **délégation de service public**;
- Suivi de **contrat d'affermage**;

NOS VALEURS

APPUI : une aide personnalisée et adaptée à chaque projet.

TECHNICISME : des agents consciencieux et qualifiés.

DISPONIBILITÉ : une équipe rigoureuse et impliquée.

QUALITÉ ET QUANTITÉ D'EAU

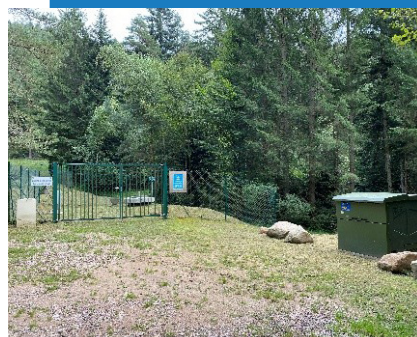
Le code de la Santé Public stipule que les personnes publiques compétentes en eau potable doivent s'assurer de **mettre à un disposition une eau de qualité, propre, salubre, et en quantité suffisante**.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

Le décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 dit « décret fuites » demande aux personnes publiques d'atteindre un seuil de **rendement du réseau de distribution de 65 % + Indice Linéaire de Consommation/5** et de dépasser un objectif de rendement du réseau de distribution de 85 %.

PLAN DE LA GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX

Les PGSSE visent à **prévenir et à maîtriser les risques** sur la chaîne de production et de distribution de l'eau, ceux liés à la zone de captage devront être élaborés et adoptés avant le 12 juillet 2027 et ceux pour la production et la distribution avant le 12 janvier 2029.



SÉCURISATION DE L' APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU CENTRE HOSPITALIER DE RAVENEL



Maîtrise d'Ouvrage
SYNDICAT D'EAU POTABLE DE LA
RÉGION MIRECURTIENNE (SEPRM)

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
ATD 88

Maîtrise d'Œuvre
CONSILIUM

Entreprise
BONINI

Montant de l'opération
1 230 000, 00 € HT

Durée des travaux
Mars 2025 à Avril 2026

PRÉSENTATION DE L' OPÉRATION

Le **Centre Hospitalier de Ravenel (CHR)** rencontrait des difficultés d'ordre technique, réglementaire et financier pour assurer un service d'eau potable conforme, notamment en raison de **problèmes affectant la qualité de sa ressource**.

Afin de sécuriser son approvisionnement, il a sollicité le **SIP de la Région Mirecurtienne**, qui a répondu favorablement à cette demande au regard de l'**enjeu sanitaire**.

À la suite d'une **étude préalable réalisée par l'ATD 88** en qualité d' AMO, avec l'appui du **bureau d'études CONSILIUM**, l'opération s'est concrétisée par la **création d'une interconnexion** entre les réseaux du CHR et du SEPRM, **réalisée par la société BONINI**.



MISSIONS ASSURÉES PAR L' ATD 88

Réalisation d'une **étude préalable technico-économique**.

Assistance technique, administrative et financière lors de la consultation et du choix du Maître d'Œuvre, du montage des dossiers de demande de subventions et durant les phases études, travaux et réception.

Pôle eau et assainissement

Americo PEREIRA,
Directeur adjoint
Alexis CHARLES
Rémy WISSEN

N° ligne directe

03.29.38.52.21
03.29.38.52.88
03.29.38.52.02

N° portable

06.11.41.41.91
07.77.92.35.50
06.71.67.18.07

Courriel

apereira-rodrigues@atd88.fr
acharles@atd88.fr
rwissen@atd88.fr

COURRIEL
contact@atd88.fr

www.ATD88.fr

ADRESSE DES BUREAUX

2 Rue des Tisserands
88190 GOLBEY